



**HEIWA**

Changez d'air



## Gestion CEE et Maprimetrenov', service de dimensionnement, tarifs préférentiels : HEIWA déploie trois actions concrètes pour faciliter l'installation de PAC Air/Eau en France !

A l'heure où l'exécutif souhaite accélérer la disparition des chaudières fossiles afin de préserver le climat, Heiwa, la marque française de pompes à chaleur responsables annonce une série d'initiatives pour soutenir ses installateurs et contribuer au déploiement massif des PAC Air/Eau sur le territoire français.

### Rénov'Boost, le service qui simplifie la gestion des dossiers de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) et de MaPrimeRénov'

En partenariat avec Rénov'Admin, filiale de Sonergia spécialisée dans l'accompagnement et le financement des subventions pour la rénovation énergétique, Heiwa et ses

deux distributeurs exclusifs (CD Sud et 3C clim) lancent le service Rénov'Boost.

**L'objectif : simplifier la gestion des dossiers de certificats d'économie d'énergie (CEE) et de MaPrimeRénov'** tout en offrant un paiement rapide, 90% de la prise dans les 3 jours suivants la réception du chantier.

Cette initiative promet de faciliter la vie des installateurs Heiwa et de leurs clients.



## Des démarches administratives simplifiées



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Les installateurs dans le domaine de la rénovation énergétique sont souvent confrontés à des démarches administratives complexes lorsqu'il s'agit d'obtenir les

primes de transition énergétique.

De plus, les délais de remboursement, en particulier pour **MaPrimeRénov'**, se sont considérablement allongés ces derniers temps, pouvant aller jusqu'à 6 à 9 mois. C'est dans ce contexte qu'Heiwa a décidé de prendre des mesures pour simplifier la vie de ses installateurs.

## Un gain de temps et d'argent

Ce service permet aux installateurs de **déduire directement le montant des primes du coût total pour le client**, réduisant ainsi considérablement le reste à charge.

« L'installateur peut déduire directement de la facture du client le montant du CEE et de MaPrimeRénov', ce qui est un énorme avantage pour toutes les parties impliquées ».

Franck Beauvarlet, directeur d'Heiwa.



## 90 % du montant des primes dans les 3 jours suivants la fin des travaux

Le directeur d'Heiwa, Franck Beauvarlet, explique :

« Nous avons constaté deux freins majeurs. De nombreux installateurs rencontrent des difficultés dans la gestion des documents nécessaires pour obtenir les primes de transition énergétique, ainsi que des difficultés de trésorerie dus aux retards de paiement, en particulier pour MaPrime Rénov' ».

Pour y répondre, Heiwa s'associe à ses distributeurs en proposant le service **Rénov'Boost, qui permet aux installateurs d'obtenir 90 % du montant des primes dans les trois jours suivant la fin des travaux**, le reste étant versé lors du paiement des primes par l'État.

## Comment ça marche ?

Pour bénéficier de **Rénov'Boost**, les installateurs RGE (Reconnus Garants de l'Environnement) n'ont qu'à remplir un formulaire auprès des distributeurs exclusifs d'Heiwa, CD Sud et 3C Clim.

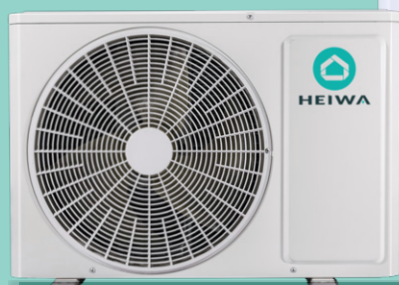
Ils recevront ensuite un lien pour prendre rendez-vous avec Renov'Admin. Cette étape permet de répondre à toutes les questions et de transmettre les documents administratifs nécessaires à la demande de prime.

Ensuite, grâce à l'application Renov'Admin, il suffit de prendre des photos des installations avant et après les travaux pour les horodater et les géolocaliser.

Chaque projet est validé par Renov'Admin, qui débloque **90 % du montant des primes dans les trois jours suivant la réception du chantier**. Les 10 % restants sont versés lors du déblocage des différentes primes.

**Rénov'Admin prend également en charge la récupération des données auprès du client final et le suivi des dossiers**, ce qui permet aux installateurs de gagner du

temps en évitant la collecte fastidieuse des informations nécessaires. Le coût du service est de 600 euros\* par projet, un investissement rentable qui facilite la gestion administrative tout en améliorant la trésorerie des installateurs.



\*Tarifs pouvant être sujets à modification.





# HEIWA B.E. : un outil d'optimisation des installations

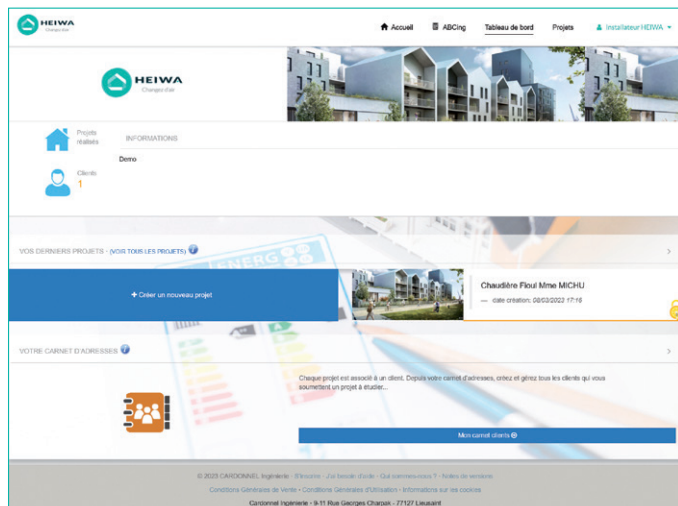
En plus de Renov'Boost, Heiwa propose une gamme de services visant à aider les installateurs sur leurs chantiers. Parmi ces services, **Heiwa B.E. se démarque en permettant aux professionnels de proposer des pompes à chaleur Air/Eau parfaitement adaptées** aux besoins des clients et aux spécificités de leurs bâtiments. Cet outil de dimensionnement a été développé en partenariat avec le bureau d'études Cardonnell Ingénierie.

Il permet de générer **une note de dimensionnement certifiée** par ce bureau d'étude. Celle-ci prend en compte les caractéristiques du bâtiment, sa situation géographique, de ses surfaces vitrées, de sa date de construction et les technologies de chauffage existantes. **Cette note de dimensionnement est essentielle pour la finalisation des dossiers de primes de transition énergétique.**



**HEIWA B.E.**  
DIMENSIONNEMENTS  
CERTIFIÉS

**CARDONNELL  
INGÉNIERIE**  
LE CONFORT DURABLE DU BÂTIMENT



Visuel non contractuel

**OFFRE DÉCOUVERTE**  
DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

“La PAC Française, le meilleur rapport qualité/prix du marché !”

**-20% SUR L'ACHAT DE VOTRE 1<sup>ÈRE</sup> PAC AIR/EAU PREMIUM HYÖKÖ MAX**

**GARANTIE 5 ANS COMPRESSEUR 3 ANS AUTRES PIÈCES**

**GARANTIE 2 ANS MAIN D'ŒUVRE OFFERTE POUR LA 1<sup>ÈRE</sup> PAC AIR/EAU**

**MISE EN SERVICE VISIO & FORMATIONS PRODUITS OFFERTES D'UNE VALEUR DE 150€ HT**

**L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER !**  
GARANTIE + PERFORMANCES + SERVICES

Notre remise de 20% est accordée pour l'achat d'une première PAC air/eau Premium Hyoko Max Heiwa effectué entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2023. Toutes les offres sont valables dans la limite des stocks disponibles dans votre agence 3C CLIM ou CD SUD. Hors commandes validées.  
L'offre de mise en service et la formation produit sont offertes uniquement lors de l'achat de la première PAC air/eau.  
Une garantie de 2 ans main d'œuvre est offerte pour la première PAC air/eau achetée. Mise en service en visio obligatoire pour identifier de la garantie main d'œuvre de 2 ans. Référence produit à indiquer obligatoirement sur la commande, le BI, et la facture - DÉC. Ces conditions sont sujettes à modification sans préavis.

## Une offre de remboursement pour accélérer la transition énergétique

En cette rentrée 2023, Heiwa souhaite encourager la transition énergétique en proposant une offre de remboursement, dédiée aux utilisateurs, sur les PAC Air/Eau. Les particuliers qui signent un devis entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre 2023 et font réaliser les travaux avant le 31 décembre de la même année peuvent bénéficier d'un remboursement allant jusqu'à 1 000 euros pour l'achat d'une PAC Air/Eau de la gamme Premium Hyoko Max. Cette initiative vise à aider les clients finaux à franchir le pas de la transition énergétique en rendant les technologies Heiwa plus accessibles.

*« Dans ce contexte d'inflation, nous voulons convaincre qu'il est nécessaire de passer le cap de la PAC avec ce remboursement. Nos technologies permettent de réduire les factures de chauffage tout en étant plus respectueuses de l'environnement. »*

Franck Beauvarlet, directeur d'Heiwa.

### Contact presse

#### HEIWA FRANCE

Franck BEAUVARLET  
Directeur de la marque HEIWA  
06 08 71 21 64  
beauvarlet@heiwa-france.com

#### CRIEUR PUBLIC

Clotilde Boué  
07 81 34 24 19  
clotilde.boue@lecrieurpublic.fr

[www.heiwa-france.com](http://www.heiwa-france.com)



Tous les dossiers de presse et visuels sont disponibles sur notre salle de presse